## Calendrier administratif de la Faculté des lettres - 2024/2025

Semestre d'automne 2024		SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES  REBA = Règlement d'études du Bachelor  REMA = Règlement d'études du Master  DIR = Directives du Décanat
ORIENTATION	Changement dans le choix des disciplines intiales* (1er semestre d'études)		mar	17 septembre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	
	Changement d'orientation* (en cours d'études)		mar	17 septembre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	REBA art. 15, REMA art. 17
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		mar	17 septembre	08:00	dim	13 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22
	Inscription tardive aux enseignements		lun	14 octobre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	Н	mar	17 septembre	08:00	dim	13 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23
	Inscription tardive aux évaluations**	Н	lun	14 octobre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	Н	mar	17 septembre	08:00	ven	25 octobre	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	Н				ven	20 décembre	12:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
	Saisie des résultats par les enseignants	Н	mar	17 septembre	08:00	dim	2 février	minuit	en ligne	
	Consultation des copies des examens écrits des candidat-e-s en échec (10h à 12h) des candidat-e-s ayant réussi (11h à 12h)	Н	ven	7 février	10:00	ven	7 février	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants	
GRADES	Commande de grade	Н	lun	10 février	08:00	ven	7 mars	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Dépôt des travaux CLAD		mar	à définir	08:00	dim	à définir	minuit		
	Dépôt des objectifs CLAD		lun	à définir	08:00	dim	à définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD

1/2 Faculté des lettres | Décanat | version du 30 avril 2024

<sup>\*</sup> si le changement d'orientation intervient après le 13 octobre, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs \*\* avec taxe pour incription tardive de 200.– Frs

## Calendrier administratif de la Faculté des lettres - 2024/2025

Semestre de printemps 2025		SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES  REBA = Règlement d'études du Bachelor  REMA = Règlement d'études du Master  DIR = Directives du Décanat
ORIENTATION	Changement d'orientation au MA* (en cours d'études)		lun	17 février	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 17
	Changement d'orientation au BA*/**		lun	17 février	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	REBA art. 15
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		lun	17 février	08:00	dim	16 mars	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22
	Inscription tardive aux enseignements		lun	17 mars	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	E+A	lun	17 février	08:00	dim	16 mars	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23
	Inscription tardive aux évaluations***	E+A	lun	17 mars	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	E	lun	17 février	08:00	ven	28 mars	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23
		А	lun	7 juillet	08:00	dim	13 juillet	minuit		
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	E				ven	9 mai	12:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 16 et DIR 0.2bis
		А				jeu	31 juillet	12:00		
	Saisie des résultats par les enseignants	Е	lun	17 février	08:00	dim	29 juin	minuit	en ligne	
		А	lun	14 juillet	08:00	dim	7 septembre	minuit		
	Consultation des copies des examens écrits									
	des candidat·e·s en échec (10h à 12h) des candidat·e·s ayant réussi (11h à 12h)	Е	ven	4 juillet	10:00	ven	4 juillet	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants	
	des candidat·e·s en échec (10h à 12h) des candidat·e·s ayant réussi (11h à 12h)	А	ven	12 septembre	10:00	ven	12 septembre	12:00		
GRADES	Commande de grade	Е	lun	7 juillet	08:00	ven	1er août	minuit	en ligne	
		А	lun	15 septembre	08:00	ven	17 octobre	minuit	en ligne	
	5′ 2.1			) 1/6 !			) 1/6 l			
CERTIFICATION	Dépôt des travaux CLAD		lun	à définir	08:00	dim	à définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD
	Dépôt des objectifs CLAD		lun	à définir	08:00	lun	à définir	minuit		

Faculté des lettres | Décanat | version du 30 avril 2024

<sup>\*</sup> si le changement d'orientation intervient après le 16 mars, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

<sup>\*\*</sup> seules les permutations de disciplines sont autorisées. Il n'y a pas de changement de discipline possible au semestre de printemps

<sup>\*\*\*</sup> avec taxe pour incription tardive de 200. - Frs